

## COMPTE RENDU DU BUREAU du 12 février 2025

### 1. Validation du compte rendu du Bureau du 15 janvier 2025.

Le compte rendu du Bureau de janvier est validé.

### 2. Présentation du rapport d'activité de la CASA 2023

Monsieur KOEMPGEN, Directeur du Conseil Développement, présente les chiffres clés des prestations 2023 de la CASA aux membres du Bureau.

Au prochain Bureau il leur présentera les Orientations Budgétaires.

### 3. Newsletter du CDD ASA\_ CDD ACTU n°9

Elle est en cours de finalisation. Le document sur table est une première version. L'édito doit être rédigé et la mise en page affinée. Ce numéro traitera de l'avis sur les déchets, de la pollinisation, du tourisme, du colloque sur les risques naturels, des évolutions du CDD et de son rôle à l'extérieur du territoire. Il sera clôturé par le témoignage de Madame Stéphanie FRISINA, membre du Conseil de Développement.

### 4. La feuille de route

- Le Bureau convient qu'il faut clôturer l'Avis sur les déchets et déterminer la méthode de travail pour l'Avis sur la pollinisation. Une réunion transversale se tiendra prochainement pour avancer sur ces points.
- Concernant le tourisme côtier à l'horizon 2050, le Conseil de Développement a travaillé avec les étudiants de l'université de Marseille, les scientifiques locaux et les responsables administratifs de la CASA. Les étudiants ont récupéré les réflexions des membres du Conseil et les ont scénarisées. Ils ont présenté le résultat le 19 décembre à la CASA. **L'étape suivante** est la réflexion autour de ce travail pour formuler des préconisations. La démarche est innovante. Elle associe les membres du CDD, des étudiants, des acteurs scientifiques et des décideurs publics. Cela doit être valorisé auprès des élus.

### 5. Les suites sur le séminaire de décembre 2024

- **Concernant le renfort des outils numériques**, un cahier des charges a été transmis au service informatique de la CASA qui va travailler sur un prototype de portail dédié aux membres. Cela correspondra à l'équivalent de ce que les élus ont pour l'exercice de leur mandat.

Les outils informatiques doivent faciliter le travail entre les membres et ainsi contribuer à revigorer leur mobilisation.

**Concernant le développement de la communication**, un plan de communication a été préparé. Certaines actions peuvent être mises en place rapidement. Il sera complété avec des précisions sur les objectifs, le public ciblé et le support utilisé.

Les actions doivent permettre d'améliorer la visibilité du CDD afin d'attirer plus de personnes dans les groupes et valoriser le travail des membres.

**Concernant la création d'une commission "jeunes"**, la CASA a signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes. Elle prévoit de renforcer la participation des jeunes aux enjeux du territoire. Un partenariat s'est constitué avec la direction de la cohésion sociale pour mettre en place ce dispositif. La première étape consiste à faire un état des lieux des pratiques des autres CDD et à imaginer des scénarios de réalisation.

La responsable de la cohésion sociale viendra décrire le projet à l'occasion d'un prochain Bureau. L'objectif est de valider le dispositif avec le Président de la CASA en vue d'une délibération communautaire à la rentrée.

#### **Concernant l'évènementiel :**

- Les membres du Bureau abordent la question de l'organisation d'un évènement festif pour 2025. Ils sont invités par le Directeur du CDD à faire des propositions. Il est convenu qu'un mail sera adressé à tous les membres afin de recueillir leurs idées.
- Par ailleurs, pour pouvoir participer aux actions de terrain sur le territoire, un agenda des événements CASA et des événements au sein des associations ou organismes des membres du CDD va être créé.

## **6. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.